



Conseil de Quartier CROIX-ROUSSE EST et RHÔNE

**Compte rendu de la "réunion mensuelle" du 15 mars 2011**  
**- 19 h00 - Locaux de la MEJ**

**Feuille de présence :**

**- Présents :**

Bureau : Brigitte ALBAN – Yves BOTTON – Véronique NETHER – Jean Pierre QUENARD

Elu référent : Jean TRUC

Autres Participants : Nicole DUBOIS-CHABERT – Guy MORET – Fabien RICHARD

**- Absents excusés :**

Bureau : Emmanuel COLLOD – René CLOCHER – Richard DUMON – Patricia JEZEGOU – Marie-Claude LOSDAT – Philibert VARENNE –

Fabienne VEYAN-PELISSIER

Autres : Fernand CHAMBON –

**- Absents :**

Bureau : Marc ANGER – Danielle CORDIEZ – Iadine FARJOT – Muriel NEMOZ -

**Rédacteurs :**

Véronique NETHER/ JP QUENARD

**SUJETS ABORDÉS ET DISCUTÉS :**

A) Prise en compte de la démission du bureau de Marie Claude LOSDAT

B) ACTUALITÉS GÉNÉRALES :

**> La Vogue :** A l'initiative Conseil de Quartier Croix Rouse "Centre", la lettre co-signée par les quatre Conseils de Quartier du 4ème arrondissement, a été envoyée le 11 février à la Mairie Centrale (Cf. pièce en annexe).

Nous avons validé le projet de lettre lors de notre dernière réunion et sommes en plein accord avec son contenu.

La Préfecture a répondu le 18 février que cela ne relevait pas de sa compétence mais de celle, exclusivement, du maire de Lyon.

A ce jour, aucune réponse n' a été reçue de la Mairie Centrale.

JP Quenard se charge par ailleurs de l'envoi d'une lettre complémentaire concernant l'Esplanade (validée en séance)

> **Lettre à la Préfecture** : Notre courrier en date du 31/01/2011 pour lequel l'association « les Droits du piéton » nous félicite pour notre action. Et nous l'en remercions.

La Préfecture a répondu le 23/02/2011 que notre demande avait été transmise immédiatement aux services compétents et que nous serons informés de la suite donnée à ce dossier.

> **Commandant Arnaud** : il est décidé de faire un journal de bord des incivilités de stationnement (et résultats des appels au 17) sur cette place qui permette de centraliser les informations. Ajouter des photos en masquant les numéros de plaques d'immatriculation. Envoyer les informations à Véronique Nether (veronique.nether@sfr.fr)

A noter par exemple :

- mercredi 16/2 : 23h20 : 24 véhicules en stationnement sauvage
- mardi 22/2 : 23h00 : 25 en stationnement sauvage

> **Cica (ou conférence) sur le bruit** : Le Docteur Ritter (Responsable des Services de l'Ecologie Urbaine à Lyon et qui préside le "Conseil National du Bruit") a fait une conférence sur les nuisances liées au bruit dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement. Très intéressant et avis très détaillé, parait-t'il. JP Quenard propose de prendre contact avec lui pour éventuellement lui proposer une intervention sur le 4<sup>ème</sup> (décider de la forme ultérieurement).

> **Sytral/ Atoutbus** : Nous souhaitons demander au SYTRAL une présentation de son projet ATOUTBUS aux habitants du quartier. Notre projet de lettre au Sytral est validé après prise en compte d'une modification : associer les autres Conseils de quartier du 4<sup>ème</sup> à cette demande de réunion d'informations. JP Quenard se charge d'envoyer la lettre.

> **Propreté du jardin d'Ivry** : Bien que cela n'ait pas été sa demande initiale (qui concernait strictement le maintien de la propreté dans ces lieux), le conseil de quartier Est et Rhône approuve le principe de fermeture nocturne de ce jardin car cela est déjà pratiqué pour la quasi totalité des autres jardins publics.

## C) QUESTIONNAIRE CANTONALES

Notre questionnaire a été envoyé le 9 mars à tous les candidats aux cantonales.

(Cf. pièce en annexe).

JPQuenard relance les candidats qui n'ont pas encore répondu.

## D) PLACE SAINT JACQUES

La mairie du 4<sup>ème</sup> a organisé le 25 février une réunion publique sur les aménagements de la Place Saint Jacques.

Il s'agissait d'une réunion d'information.

Nous prenons acte des travaux qui viennent de débiter et le plan des aménagements qui a été présenté.

Qui sont conformes aux priorités arrêtées pour le Budget de proximité 2011.

Mais restent en cours les questions de stationnement des véhicules (encore des places en moins !) et de la desserte (ne serait-ce pour les courses) pour les habitants. (beaucoup d'inquiétudes sur ce

point ont été formulées en réunion du 25/2)

Par ailleurs, il avait été demandé le 25/2 que cet aménagement ne soit pas le prétexte à une extension de la terrasse actuelle du restaurant, mais ait d'abord pour but un aggrandissement de l'espace pour les flux de piétons et de vélos.

(rappel : il avait été demandé l'an dernier une étude acoustique des lieux)

Enfin, il est demandé (en séance) de penser aux espaces verts et de, pourquoi pas, ajouter un bac à plantes (donner un peu de vie et de nature à l'espace), un banc ?...

#### E) Aménagement du CENTRE CROIX-ROUSSE (Place des Tapis)

> **Pour le boulevard**, plantation d'arbres et espace laissé aux modes doux

> **La concertation pour l'aménagement de la Place des Tapis** (actuellement parking devant le Paddy's Corner) se fera de courant avril à fin juin 2011

Concernant les délais, il est prévu la fin de la première tranche de travaux pour début 2014. La seconde tranche sera sur le prochain mandat (pas de détails à ce sujet pour l'instant bien entendu...)

ATTENTION : dossier complet visible et consultable à la Mairie du 4 (permanence le vendredi matin)

#### F) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle aura lieu le 12 avril en Mairie du 4 à partir de 18h30.

Dans le collège habitants, sont constatés comme démissionnaires ou démissionnaires de fait : Marie Claude LOSDAT, Marc ANGER, Laurent CHAMPONNOIS, Emmanuel COLLOD et Iadine FARJOT.

Le bureau étant composé de 16 membres, dont 12 habitants, nous devons remplacer 5 personnes en gardant la parité homme/femme.

JPQuenard transmettra par mail aux différents inscrits des listes de diffusion un courrier informant de la possibilité de candidature pour devenir membre du bureau du Conseil de Quartier Est et Rhône. Les candidats devront postuler et faire connaître leur nom à maximum J-8 de la date de l'AG du 12 avril. (seules les candidatures confirmées par mail seront retenues). Puis en cas de surnombre de candidats par rapport aux postes à pourvoir, tirage au sort lors de l'AG.

Une réunion de préparation de l'AG est fixée au 29/03/2011.

#### G) EST EN FÊTE

La date a été fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2011 et l'événement se déroulera cette année côté Ouest, tout à côté du Centre Social Pernon. Le principe de l'alternance des lieux a été validé entre Est et Ouest. Le porteur du projet est le Centre Social Pernon. Une réunion est à fixer semaine prochaine pour travailler contenu et communication.

#### H) INTERVENTION DE JEAN TRUC (ELU RÉFÉRENT)

> **Boulevard Croix-Rousse** : budget du Grand Lyon mais aussi de la Ville de Lyon

Certains arbres vont être changés mais on garde les sains. La disposition de plantation choisie est celle en triangle. Pour l'instant pas de grands aménagements concernés : la restructuration des voies, les trottoirs,... seront étudiés ultérieurement

> La première phase des travaux du **Centre Croix-Rousse** sera l'aménagement de la rue de la Terrasse (dans le mandat). En revanche, la seconde phase des travaux, la rue des tapis, sera faite après 2014.

> Il y aura **deux réunions de concertation** entre mai et juin 2011 sur ces sujets et **1 réunion d'information / restitution** ouvertes au public (dates à déterminer). Les thématiques abordées seront diverses : enjeu de la Vogue dans cet espace centre Croix-Rousse, zone de « rencontre » (zone apaisée), transports en commun (double sens / réorganisation accès,...), stationnement,...

> Un budget de **35 000 euros annuel est alloué aux 35 Conseils de Quartier de Lyon** pour des projets à mettre en avant. Toutes les idées sont les bienvenues, à nous d'être force de propositions.

> Une très grande **société de soierie, Tassinari & Chatel** s'installe à la Croix-Rousse tout prochainement. Elle date du XVII et a choisi de s'implanter au cœur du quartier historique de la soie. L'inauguration est prévue courant juin 2011, rue Janin. Très belle opportunité de travailler ensemble sur le fameux parcours de la soie dans le 4 (un fil de soie ! )

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 21h15.

**Prochaine réunion mensuelle : le mardi 17 mai 2011 - 18h30 locaux de la MEJ**



Lyon, le 11 février 2011

**Monsieur Gérard COLLOMB**  
Sénateur Maire  
Mairie de Lyon  
Place de la Comédie  
69205 LYON cedex 01

Monsieur le Sénateur-Maire,

Nous, habitants, riverains et membres du *Conseil de Quartier Centre* de la Croix-Rousse, nous sommes réunis ce jour pour vous faire part de notre position sur la tenue de la **Vogue des Marrons** de la Croix-Rousse.

Depuis 2008, et suite aux travaux du parking du Gros Caillou, l'espace d'installation des stands et manèges des forains a été considérablement réduit, ainsi plus de 70 manèges ont été concentrés sur un périmètre restreint, de la Place de la Croix-Rousse à l'extrémité ouest de la Place des Tapis.

Cette nouvelle implantation intensifie fortement depuis 2 ans les perturbations inhérentes à une fête foraine et particulièrement :

- ✚ La détérioration de l'espace public, notamment des espaces verts (l'année 2010 a vu les platanes de la rue de Cuire amputés de moitié).
- ✚ Les nuisances sonores, pour certains manèges, à la limite du supportable.
- ✚ Les difficultés de circulation et de stationnement, notamment pour les véhicules de sécurité, les transports en communs et les livreurs, accentuées par la fermeture du tunnel de la rue Terme pendant toute la durée de la vogue.
- ✚ La dangerosité accrue des déplacements pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les cyclistes.

Nous sommes cependant bien conscients des aménagements consentis ces dernières années pour réduire certaines de ces nuisances, notamment la limitation de l'amplitude horaire et sonore.

Malgré tout, force est de constater l'insuffisance de ces aménagements.

C'est la raison pour laquelle nous demandons que soient pris en compte de manière concrète, pour l'édition 2011 et les suivantes, le projet de concertation des maires du 1er et 4ème arrondissements du 7 décembre 2009, et les alertes lancées par le maire du 4ème arrondissement, le 6 octobre 2010 établissant :

- ✓ que la période d'implantation de la Vogue des Marrons soit ramenée de 6 semaines à 4 semaines.
- ✓ que le Préfet du Rhône et le Procureur de la République de Lyon soient associés lors de l'installation des forains.

... / ...

- ✓ que la gestion de l'espace public, de la qualité des attractions et des principes de développement durable soient étudiés et respectés (sic).
- ✓ que les grands manèges soient écartés de la proximité des habitations, et envisager une installation sur le boulevard de la Croix-Rousse comme cela s'est fait pendant des années.
- ✓ que le nombre total des manèges soit limité sur le quartier.

L'Histoire nous enseigne une tradition de fête foraine lyonnaise se déplaçant dans les différents arrondissements. Aujourd'hui seuls les 1er et 4ème arrondissements assument la présence de la fête foraine pour toute l'agglomération.

C'est pourquoi, nous proposons en contrepartie d'une réduction de la durée et de la taille de la **Vogue des Marrons** sur la Croix-Rousse, la possibilité de la continuer dans d'autres arrondissements lyonnais.

Les fêtes foraines doivent continuer d'exister dans les villes comme à la Croix-Rousse. Mais la société évolue, et le monde forain adapte ses manèges et attractions aux modes de vie d'aujourd'hui.

Les lieux et modes d'accueil de ces fêtes doivent donc impérativement être réétudiés, afin de pouvoir assurer la pérennité de l'activité des forains dans de bonnes conditions, et de garantir aux habitants un moment annuel de détente en famille, ne dégradant pas leur vie quotidienne de citoyens de la Croix-Rousse.

Nous attendons de vous, Monsieur le Sénateur-Maire, la prise en compte de nos propositions. Nous sommes ouverts à une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés : forains, services techniques, élus, habitants.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette lettre, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de notre sincère considération.

#### **Les Conseils De Quartiers de la Croix-Rousse**

Copie à :

- Monsieur **Dominique Bolliet**, Maire du 4ème arrondissement.
- Monsieur **Jean Truc**, Adjoint à la Démocratie Participative du 4ème arrdt.
- Madame **Nathalie Perrin-Gilbert**, Maire du 1er arrdt.
- Madame **Marie-Odile Fondeur**, adjointe au Maire de Lyon, Déléguée aux Ressources humaines, au Commerce et à l'artisanat
- Monsieur **Jean-Louis Touraine**, premier adjoint du Maire de Lyon.
- Monsieur **Jean-François Carencu**, Préfet du Rhône
- Monsieur **Marc Désert**, Procureur de la République de Lyon
- Conseils De Quartier** du 4ème arrdt : Est, Saône et Ouest
- Conseil De Quartier** du 1er arrdt : Haut et Cœur des Pentès
- Syndicat National des Industries Forains** - S.N.I.F
- Quotidien **Le Progrès** de Lyon
- Quotidien **"20 minutes Lyon"**



**Conseil de Quartier Croix Rousse Est et Rhône**

*Questions aux candidats (Election Cantonale des 20 et 27 mars 2011)*

**A/ Equipements Collèges/ Petite Enfance/ Grand âge**

Il y aura en principe, pendant ce mandat, un transfert du Collège Maurice Scève et la libération de ses anciens locaux

- quelle concertation envisagez vous promouvoir à cette occasion ( modalités pour les familles, les personnels de service, garantie de maintien de la qualité du service public, etc...)
- concernant la réaffectation des locaux libérés (l'ex-collège Maurice Scève d' une part, et l'ex-local de la MEJ, rue Dumont d'Urville, d'autre part) le Conseil Général doit-il, à votre avis, initier un projet de maison de retraite, une crèche .. ou autre ?

**B/ Patrimoine muséal**

La création d' un Musée à la Croix Rousse sur les tissus et ses techniques vous semble t'elle toujours pertinente ?

**C/ Institutions / compétences**

Comment envisagez vous la fusion avec le Conseil Régional ?

**D/ Logement**

Devant l' enjeu de la mise aux normes environnementales des immeubles canuts, envisagez vous de nouveaux mécanismes de financement ?

**E/ Associations / Aide sociale**

Comment comptez vous encourager le volontariat et l'action des associations locales qui oeuvrent pour aider ou accompagner les RMIstes et personnes en difficulté du quartier ?

**F/ Economie de proximité / Espaces naturels**

- Sur le cours d' Herbouville, notamment, mais pas seulement : comment comptez vous favoriser le maintien ou le développement de commerces de proximité (boulangeries, pharmacies, épicerie, journaux..) qui sont une condition essentielle à la mixité sociale et générationnelle du quartier
- Comment envisagez vous l' avenir des berges du cours d'Herbouville (espace naturel sensible? cheminement piéton ?)

**G/ Démocratie locale**

Une fois élu, comment comptez vous travailler dans l'esprit de la Démocratie Participative ?